

Séance ordinaire du 12 décembre 2017

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le mardi douze décembre deux mille dix-sept à neuf heures, à la salle du comité, 795, boulevard Alphonse-Desjardins, Lévis.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Clément Genest et Janet Jones, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, Marie-Lise Côté, directrice générale adjointe – développement du territoire et qualité de vie, Christian Tanguay, directeur général adjoint – services administratifs, Stéphanie Boulianne, attachée politique du Bureau de la mairie, Zoé Couture, directrice du Bureau de la mairie, et Marlyne Turgeon, secrétaire.

CE-2017-15-53

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 12 décembre 2017.

CE-2017-15-54

Affectation de la réserve financière pour les salaires des employées et employés en assignation temporaire pour le paiement d'honoraires professionnels

[Document d'aide à la décision GCH-2017-079-R-1](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'affecter un montant de 43 525 \$ provenant de la réserve financière pour les salaires des employées et employés en assignation temporaire, au poste de dépenses indiqué à la fiche de prise de décision GCH-2017-079-R-1, et ce, pour assumer le paiement des honoraires professionnels de Médial conseil santé sécurité inc., relativement au dossier de demandes de partage de coûts en lien avec un dossier de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité au travail.

CE-2017-15-55

Renouvellement de l'adhésion de la Ville à l'Union des municipalités du Québec

[Document d'aide à la décision DG-2017-097](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de renouveler l'adhésion de la Ville à l'Union des municipalités du Québec, incluant le service offert par le Carrefour du capital humain, le tout pour la somme de 109 785,43 \$.

CE-2017-15-56

Dépôt du registre de déclaration de don, marque d'hospitalité ou autre avantage des membres du conseil de la Ville

[Document d'aide à la décision GRE-2017-230](#)

Le registre de déclaration de don, marque d'hospitalité ou autre avantage des membres du conseil de la Ville, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision GRE-2017-230, est déposé, à titre d'information.

Il est résolu de déposer ce registre, à titre d'information, à la dernière séance ordinaire de l'année 2017 du conseil de la Ville.

CE-2017-15-57

Aide financière à Maison de soins palliatifs du Littoral

[Document d'aide à la décision GRE-2017-253](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 500 \$ à Maison de soins palliatifs du Littoral, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2017-15-58

Aide financière à Club l'âge d'or de Bienville – Lauzon inc.

[Document d'aide à la décision GRE-2017-254](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 500 \$ à Club l'âge d'or de Bienville – Lauzon inc., pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2017-15-59

Règlement édictant le code d'éthique et de déontologie des membres du conseil de la Ville révisé (révision du règlement à la suite de l'élection générale du 5 novembre 2017)

[Document d'aide à la décision GRE-2017-255](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement édictant le code d'éthique et de déontologie des membres du conseil de la Ville révisé, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision GRE-2017-255. Ce règlement a pour objet de réviser le code d'éthique et de déontologie des membres du conseil de la Ville, conformément à la loi, avec modifications quant au contenu des articles 1, 2, 4 et 6 visant notamment à référer aux, ou reproduire les articles pertinents de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* et de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*, incluant la valeur au-delà de laquelle un don, une marque d'hospitalité ou un autre avantage reçu par un membre du conseil de la Ville doit faire l'objet d'une déclaration écrite.

CE-2017-15-60

Aide financière à Le club de curling Etchemin (1961) Itée

[Document d'aide à la décision GRE-2017-263](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 500 \$ à Le club de curling Etchemin (1961) Itée, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2017-15-61

Aide financière à Centre femmes l'ancrage

[Document d'aide à la décision GRE-2017-264](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 1 000 \$ à Centre femmes l'ancrage, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2017-15-62

Rapport mensuel des autorisations accordées aux membres du conseil de la Ville pour poser un acte dans l'exercice de leurs fonctions pour la période du 1^{er} au 30 novembre 2017

[Document d'aide à la décision GRE-2017-267](#)

Le rapport mensuel des autorisations accordées aux membres du conseil de la Ville pour poser un acte dans l'exercice de leurs fonctions pour la période du 1^{er} au 30 novembre 2017, est déposé, à titre d'information.

Il est résolu de déposer ce rapport au conseil de la Ville, à titre d'information.

CE-2017-15-63

Aide financière à Le cercle de l'amitié de St-Romuald inc.

[Document d'aide à la décision GRE-2017-268](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 150 \$ à Le cercle de l'amitié de St-Romuald inc., pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2017-15-64**Appui au déplacement du ruisseau sans nom sur le lot 2 431 579 du cadastre du Québec (quartier Umano)**

[Document d'aide à la décision ENV-2017-035](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'appuyer le projet de déplacement du ruisseau sans nom par Gestion CSB sur le lot 2 431 579 du cadastre du Québec situé dans le quartier Umano, aux conditions décrites à la fiche de prise de décision ENV-2017-035.

CE-2017-15-65**Aide financière à Patro de Lévis et financement afférent**

[Document d'aide à la décision DVC-SOC-2017-028](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accorder une aide financière de 10 000 \$ au Patro de Lévis, telle qu'elle est indiquée à la fiche de prise de décision DVC-SOC-2017-028, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville de financer cette dépense au montant maximal de 10 000 \$, à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté.

CE-2017-15-66**Aide financière au Club de l'âge d'or de Saint-Romuald**

[Document d'aide à la décision DVC-SOC-2017-029](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 1 800 \$ au Club de l'âge d'or de Saint-Romuald, telle qu'elle est indiquée à la fiche de prise de décision DVC-SOC-2017-029, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2017-15-67**Aide financière à la Ludothèque de Lévis**

[Document d'aide à la décision DVC-SOC-2017-030](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 1 000 \$ à la Ludothèque de Lévis, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2017-15-68**Aide financière à des organismes de la communauté**

[Document d'aide à la décision DVC-SOC-2017-032](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accorder aux organismes suivants de la communauté l'aide financière indiquée, selon les modalités de versements prévues à l'annexe 1 de la fiche de prise de décision DVC-SOC-2017-032, afin de maintenir leurs activités auprès de la population lévisienne :

•L'adoberge	8 500 \$
•Comptoir le grenier	8 500 \$
•Ressources naissances	8 500 \$
•Le tremplin, centre pour personnes immigrantes et leurs familles	8 500 \$

CE-2017-15-69

Avenant au protocole d'entente relatif à l'opération du Club de hockey midget AAA de Lévis à intervenir avec ce club

[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2017-027](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure l'avenant au protocole d'entente relatif à l'opération du Club de hockey midget AAA de Lévis à intervenir avec ce club, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DVC-SPO-2017-027, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2017-15-70

Participation financière de la Ville à la réfection d'un terrain de soccer synthétique et financement afférent

Document d'aide à la décision DVC-SPO-2017-028-R-1

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- d'autoriser la participation financière de la Ville pour la réfection d'un terrain de soccer synthétique selon les paramètres financiers déterminés et d'approuver une dépense ne dépassant pas 290 000 \$ dans le cadre du programme triennal des immobilisations 2017;
 - de financer cette dépense au montant maximal de 290 000 \$, à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté.
-

CE-2017-15-71

Modification des règlements d'emprunt fermés et annulation du pouvoir d'emprunt

[Document d'aide à la décision FIN-TRE-2017-011](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de modifier les règlements d'emprunt, compte tenu, le cas échéant, des appropriations du fonds général et des subventions reçues, par le remplacement des montants de la dépense et de l'emprunt par ceux énumérés en annexe à la fiche de prise de décision FIN-TRE-2017-011, et de demander au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire d'annuler les soldes résiduels de chacun de ces règlements dans ses registres, tels qu'ils sont précisés à cette fiche de prise de décision.

CE-2017-15-72

Renonciation au bénéfice d'une servitude de passage sur une partie du lot 2 696 470 du cadastre du Québec et établissement d'une servitude de passage et de stationnement sur une partie des lots 2 696 470 et 2 696 472 de

ce cadastre (avenue Taniata, secteur Saint-Jean-Chrysostome)

[Document d'aide à la décision DEV-2017-036](#)

Il est résolu :

- de renoncer au bénéfice de la servitude réelle de stationnement et de passage créée par l'acte notarié publié au Bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Lévis, sous le numéro 405118, qui grève une partie une partie du 2 696 470 du cadastre du Québec, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par le demandeur, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution;
- d'acquérir, à titre gratuit, une servitude réelle et perpétuelle de stationnement et de passage sur une partie du lot 2 696 470 de ce cadastre, d'une superficie approximative de 184,2 mètres carrés, telle que montrée sur le plan annexé à la fiche de prise de décision DEV-2017-036, et aux autres conditions prévues à cette fiche de prise de décision, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par le demandeur, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution;
- de céder, à titre gratuit, une servitude réelle et perpétuelle de stationnement sur une partie du lot 2 696 472 de ce cadastre, d'une superficie approximative de 165,6 mètres carrés, telle que montrée sur le plan annexé à cette fiche de prise de décision et aux autres conditions prévues à cette fiche de prise de décision, les frais afférents relatifs à cette transaction à être assumés par le demandeur, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2017-15-73

Avenant à une entente de visibilité à intervenir avec Atelier occupationnel Rive-Sud

[Document d'aide à la décision DEV-2017-114](#)

Il est résolu de conclure un avenant à une entente de visibilité à intervenir avec Atelier occupationnel Rive-Sud, tel qu'il est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2017-114, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2017-15-74

Modification du contrat pour les services professionnels pour la réalisation d'un plan directeur de voirie 2016 (relevé et auscultation des chaussées)

[Document d'aide à la décision APP-2017-246](#)

Il est résolu de modifier le contrat pour les services professionnels pour la réalisation d'un plan directeur de voirie 2016 (relevé et auscultation des chaussées), attribué par la résolution CE-2016-11-65 (appel d'offres 2016-55-103), au montant de 15 136 \$, avant TPS et TVQ, selon l'avis de modification annexé à la fiche de prise de décision APP-2017-246, compte tenu que cette modification constitue un accessoire au contrat accordé et qu'elle ne change pas la nature de celui-ci, suivant les motifs indiqués en annexe à cette fiche de prise de décision.

CE-2017-15-75**Engagement aux mandats d'achats avec le Centre collégial des services regroupés**

[Document d'aide à la décision APP-2017-256](#)

Il est résolu d'autoriser la directrice des Technologies de l'information à compléter et à signer tout document requis par le Centre collégial des services regroupés dans le cadre des engagements aux mandats d'achat relatifs à l'acquisition de biens et services touchant le domaine des technologies de l'information.

CE-2017-15-76**Règlement modifiant le Règlement de contrôle intérimaire RV-2016-15-89 dans le cadre du projet de service rapide par bus visant à interdire toute nouvelle construction (incluant tout aménagement de gestion des eaux pluviales) ou tout agrandissement d'une construction sur certains lots (modification de la définition de lots stratégiques)**

[Document d'aide à la décision URBA-2017-152-R-1](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement modifiant le Règlement de contrôle intérimaire RV-2016-15-89 dans le cadre du projet de service rapide par bus visant à interdire toute nouvelle construction (incluant tout aménagement de gestion des eaux pluviales) ou tout agrandissement d'une construction sur certains lots, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2017-152-R-1. Ce projet de règlement a pour objet de retirer le lot 2 219 183 du cadastre du Québec à titre de lot stratégique.

CE-2017-15-77**Aide financière à la Fondation de l'Université du Québec à Rimouski inc. et mandat à la Direction du développement économique et de la promotion**

Document d'aide à la décision DEV-2017-095-R-1

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accorder une aide financière totale et maximale au montant indiqué à la fiche de prise de décision DEV-2017-095-R-1 à la Fondation de l'Université du Québec à Rimouski inc., pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne, et ce, selon les modalités de versement indiquées à cette fiche de prise de décision.

Il est également résolu de mandater la Direction du développement économique et de la promotion pour exercer tout suivi qui pourrait être requis lorsque cette fondation reconnaîtra publiquement l'aide accordée par la Ville.

CE-2017-15-78**Bail à intervenir avec Bell mobilité inc. concernant la location d'une partie du lot 2 283 513 du cadastre du Québec (rue de Bernières, secteur Saint-Rédempteur)**

[Document d'aide à la décision DEV-2017-077](#)

Il est résolu de conclure le bail à intervenir avec Bell mobilité inc. concernant la

location d'une partie du lot 2 283 513 du cadastre du Québec, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2017-077, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2017-15-79

Règlement modifiant le Règlement RV-2015-15-08 sur les biens et services offerts par la Direction du développement économique et de la promotion
[Document d'aide à la décision DEV-2017-186](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement modifiant le Règlement RV-2015-15-08 sur les biens et services offerts par la Direction du développement économique et de la promotion, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2017-186. Ce règlement a pour objet de modifier la tarification applicable à la signalisation touristique.

CE-2017-15-80

Adoption du Règlement exigeant une compensation mensuelle pour l'exercice financier de 2018 pour l'usage d'un terrain municipal situé dans le secteur Lévis sur lequel est placée une maison mobile
 Document d'aide à la décision FIN-TRE-2017-019

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement exigeant une compensation mensuelle pour l'exercice financier de 2018 pour l'usage d'un terrain municipal situé dans le secteur Lévis sur lequel est placée une maison mobile, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision FIN-TRE-2017-019. Ce règlement a pour objet d'exiger, pour l'exercice financier de 2018, d'un occupant d'un immeuble appartenant à la Ville de Lévis situé dans le secteur Lévis, sur lequel est placée une maison mobile, une compensation mensuelle pour l'usage de cet immeuble et de prévoir les modalités de paiement de celle-ci.

CE-2017-15-81

Adoption du Règlement sur l'imposition des taxes et des compensations pour l'exercice financier de 2018
 Document d'aide à la décision FIN-TRE-2017-020

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement sur l'imposition des taxes et des compensations pour l'exercice financier de 2018, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision FIN-TRE-2017-020.

Ce règlement a pour objet :

- d'imposer la taxe foncière générale et de fixer les taux de celle-ci en fonction des six catégories d'immeubles et d'imposer des taxes foncières spéciales pour financer les dépenses relatives à certaines dettes des ex-municipalités et les sommes que la Ville doit verser au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire relativement à une convention ou une entente conclue conformément à la *Loi sur la Société québécoise d'assainissement des eaux*, telle qu'elle se lisait le 30 juin 2011;

- d'exiger des compensations pour certains services municipaux;
- d'exiger des compensations pour les services municipaux dont bénéficient certains immeubles exempts de taxes;
- de prévoir les modalités de paiement des taxes et des compensations.

CE-2017-15-82

Adoption du budget pour l'exercice financier 2018

Document d'aide à la décision DG-2017-098-R-1

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter un budget de 267 800 000 \$ pour l'exercice financier 2018, tel qu'il est détaillé en annexe à la fiche de prise de décision DG-2017-098-R-1.

CE-2017-15-83

Contrat à intervenir avec le Centre socio-culturel et sportif St-Étienne inc. concernant la location d'heures de glace, de salles et de casiers

[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2017-023](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure le contrat à intervenir avec le Centre socioculturel et sportif St-Étienne inc. concernant la location d'heures de glace, de salles et de casiers, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DVC-SPO-2017-023, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2017-15-84

Adoption du Règlement fixant un taux de droit de mutation pour la tranche de la base d'imposition qui excède 500 000 \$

[Document d'aide à la décision FIN-2017-035](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement fixant un taux de droit de mutation pour la tranche de la base d'imposition qui excède 500 000 \$, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision FIN-2017-035. Ce règlement a pour objet de fixer un taux de droit de mutation de 3 % sur la tranche additionnelle de 500 000 \$.

CE-2017-15-85

Nouveaux membres du comité de sélection du programme *Citoyenne ou Citoyen d'honneur de la Ville de Lévis*

Document d'aide à la décision COM-2017-003

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de nommer, à titre de membres du comité de sélection du programme *Citoyenne ou Citoyen d'honneur de la Ville de Lévis*, le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau, présidente de la commission consultative de la culture de la Ville, et monsieur Martin Pellerin, président de la Chambre de commerce de Lévis, pour un mandat de deux ans.

CE-2017-15-86**Aide financière à Club optimiste de Saint-Nicolas inc.**
[Document d'aide à la décision GRE-2017-271](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 125 \$ à Club optimiste de Saint-Nicolas inc., pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2017-15-87**Levée de la séance**

La séance est levée à 13 h 35.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
